N° 53
F.R.C. 1. 1962
Case FRC 14171

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

# DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. J. BAUDET,

Député du département du Puy-de-Dôme,

*Sur le départ des conscrits et autres défenseurs de la patrie du même département.*

Séance du 14 nivôse an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Vous avez entendu, il y a peu de jours, mon collègue Girot-Pouzols vous annoncer que la malveillance étoit encore échoué dans le département du Puy-de-



THE NEWBERRY LIBRARY

Dôme, que ses espérances y avoient été déçues, et que, fidèles à leurs devoirs et aux vertus républicaines, un grand nombre de conscrits de ce département se rendoient aussi au poste que la patrie leur avoit assigné. Vous avez applaudi au zèle de ces jeunes citoyens et au civisme des administrateurs du département. Je viens aujourd'hui vous donner une nouvelle preuve des sentimens qui les animent; vous la trouverez consignée dans la lettre qu'ils ont écrite à la députation du Puy-de-Dôme.

Ce n'étoit pas seulement le départ des conscrits qui excitoit leur sollicitude; ils vouloient encore que nos armées s'augmentassent d'une multitude de braves qui, depuis le traité de *Campo Formio*, étoient venus se reposer dans leurs familles des fatigues d'une guerre longue et glorieuse. Ceux-ci n'ont point été sourds à la voix de l'honneur, à celle de la patrie.

Déja, le 5 nivôse, treize cent soixante-trois de nos concitoyens étoient aux armées; chaque jour en voit partir un grand nombre avides de partager les lauriers de leurs frères d'armes, et bientôt, dans le département du Puy-de-Dôme, il ne restera aucun de ceux que la patrie a spécialement appelés à sa défense extérieure.

Qu'ils sachent, les fauteurs et les partisans du royalisme, qu'ils apprennent avec intérêt, les amis de la liberté, que nos concitoyens, que les magistrats qu'ils se ont donnés, sont tous enflammés de l'amour sacré de la patrie; que, fidèles au poste qui leur est confié, ils sauront le défendre avec le courage et l'énergie qui caracté-

risent les républicains ; que leur cri de ralliement est et sera toujours : *La liberté, la République, la constitution de l'an 3.*

Une idée consolante, citoyens représentans, vient agrandir nos ames lorsque cette tribune retentit des témoignages du dévouement et de nos jeunes concitoyens, et des fonctionnaires chargés de provoquer, de diriger l'élan patriotique qui conduit les premiers sous les drapeaux de la liberté ; c'est que le zèle, le courage intrépide, qui les conduisent à la défense de la République, sont le garant le plus certain de sa gloire, de sa prospérité, de sa durée, que la malveillance osa mettre en problême.

Représentans du peuple, les éloges, ou plutôt les témoignages de la reconnoissance nationale qui partent de cette enceinte, quoique souvent répétés, n'en sont pas moins précieux pour nos défenseurs, ni moins terribles pour nos ennemis, et la tribune nationale est un écho redoutable qui répète sans cesse aux rois et aux esclaves cette vérité gravée dans les fastes du monde, que c'est en vain qu'ils tenteroient encore de diviser le faisceau indivisible de toutes les volontés, de tous les sentimens, pour le maintien de la liberté, de l'égalité et de la République ; qu'il n'est plus en leur pouvoir d'arrêter ce torrent d'opinions, précurseur de la liberté des peuples, et qui a classé notre révolution parmi les phénomènes heureux dont la nature est avare.

Et si nos ennemis pouvoient encore douter des sentimens qui animent tous les Français, je leur citerois entre

autres preuves les adieux touchans des républicains de deux cantons du département du Puy-de-Dôme.

*Nous ne pouvons*, disoient ces vertueux citoyens, *nous ne pouvons retenir nos larmes en nous séparant de nos enfans : mais la patrie a besoin de leur secours, ils volent à sa défense ; et si les conscrits de la deuxième classe sont appelés, nous sommes garans qu'ils partiront avec le même zèle.*

Je ne terminerai pas, citoyens représentans, sans payer un juste tribut d'éloges dus au civisme du commissaire des guerres de résidence à Clermont. C'est aussi à son zèle, à l'heureuse intelligence qui a constamment régné entre les autorités civiles et lui, c'est à l'unité des sentimens républicains qui caractérise et l'administration centrale et ce fonctionnaire, que nous devons les heureux résultats qui m'ont amené à cette tribune.

Honneur, honneur aux jeunes citoyens du département du Puy-de-Dôme, à ces magistrats vraiment patriotes qui n'ont d'autres guides que leurs devoirs et l'amour de la patrie ! et puisse le gouvernement avoir toujours des interprètes ou des agens comme ceux que j'ai cités ! alors il sera à l'abri des plaintes, des murmures et des calomnies que l'on pourroit répandre contre lui.

Je demande la mention honorable du zèle et du civisme des administrateurs du département, du commissaire central, de celui des guerres, et des jeunes

citoyens du département du Puy-de-Dôme appelés à la défense de la patrie.

*Nota.* Ces propositions ont été adoptées.

Clermont-Ferrand, 6 nivôse an 7 de la République française, une et indivisible.

*L'administration centrale du département du Puy-de-Dôme aux représentans du peuple composant la députation du même département.*

CITOYENS REPRÉSNTANS,

Nous nous empressons de vous faire connoître notre situation sur le départ des déserteurs, réquisitionnaires et conscrits de notre département. Pénétrés de l'intérêt que vous prenez pour vos concitoyens, nous sommes persuadés que vous apprendrez avec plaisir que ce départ s'effectue, et que sous peu nous n'aurons à donner au gouvernement qu'un résultat satisfaisant de nos pénibles occupations.

Déja 1,363 conscrits, déserteurs ou réquisitionnaires, sont partis pour leur destination; successivement un assez grand nombre s'empresse d'imiter cet exemple, et bientôt on pourra compter au nombre des bons soldats de la République les jeunes citoyens du département du Puy-de-Dôme.

Desirant, comme beaucoup d'autres départemens, faire connoître au Corps législatif l'état actuel et satisfaisant dans lequel se trouve celui du Puy-de-Dôme,

nous vous prions, citoyens représentans, d'être auprès de lui nos interprètes, et de l'assurer que nous ne négligerons aucun des moyens indiqués par la loi pour faire prospérer la République et la faire triompher de tous ses ennemis.

Salut et fraternité,

*Signé*, Chollet, *président;* Desribes, Vimal-Lajarrige, Godivel.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivôse an 7.